

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, le 28 octobre 2009

**FIDAL, conseil de Mr Bricolage SA dans le cadre d'une
émission d'OBSAAR d'environ 48 millions d'euros**

FIDAL, premier cabinet en droit des affaires en France, a conseillé le groupe Mr Bricolage dans l'émission d'un emprunt de 47,8 millions d'euros représenté par 191 077 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (OBSAAR) d'une valeur nominale unitaire de 250 euros.

Cette opération permettra à Mr Bricolage SA, acteur majeur de la distribution spécialisée de bricolage en France, d'accompagner son développement, avec pour objectif essentiel de participer au financement des récentes opérations de croissance externe : l'acquisition du groupe « Briconautes » comprenant la centrale de référencement Le Club, 16 magasins intégrés sous enseigne Les Briconautes et l'immobilier afférant à 10 de ces sites, et l'acquisition de 2 magasins sous enseigne Mr Bricolage (Cholet et La Roche sur Yon) et de leur immobilier.

La société Mr Bricolage était conseillée par Séverine Beaufre, avocat associé au sein du département Droit boursier du cabinet FIDAL.

La Société générale Corporate & Investment Banking est intervenue en tant que chef de file et teneur de livre. Elle était conseillée par Roberto Cristofolini, avocat associé du cabinet Norton Rose.

A propos de FIDAL

Avec 1200 avocats en France et des partenaires dans 150 pays, FIDAL est le premier cabinet d'avocats d'affaires en France par la taille et le chiffre d'affaires et le seul cabinet français à figurer au top 100 mondial.*

**Source : radiographie des cabinets d'avocats d'affaires en France, Juristes Associés.*

Le cabinet offre à ses clients une triple compétence :

- *Nationale, avec 95 bureaux dans toute la France*
- *Européenne avec l'appui de son bureau de Bruxelles spécialisé dans les problématiques communautaires.*
- *Internationale, en accompagnant nos clients dans leurs opérations transfrontalières avec des équipes dédiées.*

Les avocats de FIDAL conseillent 40 000 entreprises de toutes tailles et leurs dirigeants, des groupes internationaux aux entreprises du middle-market, avec la même exigence de qualité et de connaissance du marché de leurs clients.

FIDAL a réalisé un chiffre d'affaires de 297 millions d'euros en 2008.

Pour plus d'informations : www.fidal.fr

Contacts presse

Avocom

Charlotte Vier / Mathieu Bonnefond

Tél. : 01 48 24 60 54

m.bonnefond@avocom.fr

FIDAL

Alexandra Niaré

Tél. : 01 47 38 48 89

alexandra.niare@fidal.fr
